

École publique primaire de Nizon PONT-AVEN

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 25 FEVRIER 2016

Présents :

Parents

Mme ROUET Alexandra
Mme MARC Aurélie
Mr GABELLIC Bruno
Mme CHAILLIE Isabelle
Mme LE CORRE Hélène
Mme CORDHOMME Corinne
Mme SIMON Perrine

Enseignants

Mme BELIBI Delphine
Mme BOUGEARD Annie
Mme EMERY Valérie
Mme GESTIN Bleuenn
Mme LE NOC Fanny
Mme MARX Jennifer (Directrice)

Mairie : Mme KERGOAT (Adjointe aux affaires scolaires)
M BERTHOU (Adjoint aux finances)

Invités : Régine CALLOC'H, Nathalie FAUGLAS, Nadège MOLLET-NIGER (ATSEM)

DDEN : Mme MARC

Excusés :

M LE BRET (Maire)
M GUYADER (DDEN)
Mr LE NY Sébastien, Mr CARPENTIER Christian (enseignants remplaçants nommés sur l'école)
Mr QUILLIEN (IEN)
Mr MACOBELY Julien, Mme LEGER Nathalie, Mme PEZARD Soizic (Parents)

1- Bilan et adaptation des horaires scolaires

Les horaires mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires en 2014 permettent de bénéficier d'une matinée d'enseignement supplémentaire et théoriquement d'alléger les après-midis. Or comme il l'a déjà été présenté lors des deux derniers conseils d'école de l'année précédente, l'organisation des lundis et mardis après midi ne permettent pas de tirer profit de cette nouvelle organisation. Comme mentionné dans les comptes rendus de ces conseils d'école une nouvelle organisation autour de 4 après-midis courts devait être recherchée.

C'est en ce sens qu'un questionnaire avait été remis aux familles à la veille des vacances scolaires de février. Il y a 66 retours sur 101 familles. Il apparaît qu'une large majorité préfère que les horaires élémentaires et maternelles soient identiques, que l'harmonisation des horaires est important voire très important, que les TAP en fin d'après-midi sont préférables. La question de la récréation du midi est moins tranchée mais semble plutôt « idéale ».

L'équipe enseignante a travaillé avec la Mairie et les agents à une proposition autour des objectifs d'harmonisation des journées d'enseignement, des contraintes des agents municipaux, du moindre coût pour la commune. Ce projet prévoit des horaires d'école inchangés pour les matinées (8h45/11h45) et 4 après midi identiques (13h15/15h30). Les TAP auraient lieu 3 après midis par semaine de 15h30 à

16h30, la garderie débuterait à 15h30 le quatrième après midi. Les APC (activités pédagogiques complémentaires), encadrées par les enseignantes, seraient organisées par cycle les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 assurant ainsi la présence d'enseignants jusqu'à 16h30 minimum 3 jours par semaine.

L'ensemble des membres du conseil d'école se dit favorable à cette nouvelle organisation qui doit encore être affinée.

Par ailleurs la Mairie et l'équipe enseignante rappelle la possibilité de venir chercher les enfants à 15h30 les jeudis et vendredis y compris s'ils sont inscrits aux TAP. L'ensemble des familles n'ayant pas eu l'information la Mairie doit rédiger un mot en ce sens. Cette souplesse permet aux élèves de tirer davantage bénéfice des « journées courtes ».

2- Demande de budget 2016 alloué à l'école par la municipalité

L'école comptait au 1^{er} janvier 143 élèves.

L'équipe enseignante demande à ce que le budget 2016 de fonctionnement de l'école soit stable par rapport à l'année 2015. Mme Kergoat indique que le projet de budget va dans ce sens.

Concernant les investissements, certains sont incontournables pour des raisons de sécurité ou d'entretien. Ainsi il est prévu l'acquisition d'un ordinateur, le remplacement de la deuxième fenêtre du second étage, le remplacement d'une porte extérieure, la peinture de la cage d'escalier.

L'équipe enseignante rappelle l'urgence du remplacement des téléphones dans les deux bâtiments. Une nouvelle étude des besoins doit être organisée par les services techniques.

Afin d'agrémenter la cour élémentaire il est également demandé l'installation de 2 bancs. Mme Kergoat doit étudier la possibilité de réutiliser des bancs de la cour de l'école B Queinec. Mme Marc informe de l'existence de l'ESAT les papillons blancs à Concarneau qui propose du mobilier urbain.

3- Travaux effectués et à prévoir

Le conseil d'école a abordé la nécessité des travaux suivants :

- modification de la téléphonie au sein de l'école,
- peinture de la cage d'escalier,
- réfection du grillage de la cour maternelle
- remplacement de la seconde fenêtre du deuxième étage
- expérimentation du dépose minute
- nettoyage du bâtiment modulaire
- venue de la commission de sécurité au sujet du bureau du second étage.

Les parents et les enseignantes rappellent la nécessité de la présence régulière de M Even, agent de police municipale, à l'entrée et sortie de l'école.

La séance est levée à 20h05.

Compte rendu rédigé par Mme Cord'homme,
Annie Bougeard et Jennifer MARX